

DOCUMENTS A FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

- ❑ Fiche d'inscription + photo d'identité de l'enfant,
- ❑ Attestation d'assurance couvrant les activités extrascolaires,
- ❑ Bilan allergologique, si l'enfant présente des allergies.

S'IL S'AGIT D'UNE PREMIERE INSCRIPTION OU SI VOTRE SITUATION FAMILIALE A CHANGE, VOUS DEVEZ EGALEMENT NOUS TRANSMETTRE :

- ❑ Avis d'imposition ou de non imposition sur le revenu de l'année civile précédant la rentrée scolaire considérée.
- ❑ Relevé des prestations de la Caisse d'Allocations Familiales
- ❑ En cas d'union libre, l'avis d'imposition des deux parents constituant le foyer. Pour les commerçants ou libéraux, selon le cas, bilan annuel, compte de résultat, déclaration de TVA CA 12 ou fiche de forfait. Si vous n'êtes pas encore en possession de ce document, vous pouvez présenter la photocopie de votre déclaration d'impôts.
- ❑ Pour les parents divorcés ou séparés, jugement déterminant le mode de garde de l'enfant et le montant de la pension alimentaire versée.

SI L'ENFANT EST SCOLARISE DANS UN ETABLISSEMENT EXTERIEUR A LA COMMUNE NOUS TRANSMETTRE :

- ❑ Copie des vaccinations obligatoires (DTCP – BCG pour les + de 6 ans).
- ❑ Avis d'imposition ou de non imposition sur le revenu de l'année civile précédant la rentrée scolaire considérée.
- ❑ Relevé des prestations de la Caisse d'Allocations Familiales

LES DOSSIERS INCOMPLETS SERONT RETOURNES SANS PRISE EN COMPTE DE L'INSCRIPTION.

NOUS ATTIRONS VOTRE ATTENTION SUR LE FAIT QU'EN L'ABSENCE DE L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS PERMETTANT LE CALCUL DE VOTRE QUOTIENT FAMILIAL, LE TARIF MAXIMUM SERA APPLIQUÉ.